



**Formulaire de demande pour une aide
aux chambres de commerce et aux clubs d'affaires belges**

Informations : primespme@sprb.brussels

Les chambres de commerces belges et les clubs d'affaires belges intéressés à bénéficier d'une subvention trouveront toutes les informations pratiques concernant les conditions d'éligibilité, les modalités d'intervention et la procédure à suivre pour l'introduction d'une demande sur le site economie-emploi.brussels/prime-chambres-commerce.

Les aides financières éventuelles sont accordées dans la limite des crédits budgétaires, sans préjudice de l'examen de la recevabilité du dossier et de son éligibilité.

La liste des pièces justificatives nécessaires à la mise en paiement vous sera communiquée dans la lettre de notification de l'octroi de l'aide.

Ce formulaire, dûment complété et signé au plus tard le 1er mars pour les actions de l'année civile en cours.



Partie 1 – La chambre de commerce belge ou le club d'affaires belge

1.1 - Renseignements généraux

Type de bénéficiaire (*)

Chambre de commerce

Club d'affaires

Nom (*)

Forme juridique (*)

Date de constitution (*)

E-mail (*)

Site internet (*)

Coordonnées bancaires

Numéro de compte bancaire (*)

BIC

1.2 – Adresse

Rue (*)

N° (*)

Boîte

Code postal (*)

Commune (*)

Pays (*)

Téléphone (*)



1.3 - Coordonnées de contact

Personne de contact pour le suivi du dossier

Titre (*)

Nom (*)

Prénom (*)

Fonction (*)

Téléphone (*)

E-mail (*)

Personne légalement autorisée à engager la chambre de commerce ou le club d'affaires

Titre (*)

Nom (*)

Prénom (*)

Fonction (*)

Téléphone (*)

E-mail (*)

Rester informé

J'accepte de recevoir de la part de Bruxelles Economie et Emploi des informations via sa newsletter (et/ou des mailings spécifiques...) dans le cadre de ses compétences et conformément à sa politique de confidentialité et ce l'adresse/aux adresses e-mail ci-dessous :

Email 1

Email 2

Bruxelles Economie et Emploi traitera toute adresse mail personnelle conformément aux **termes et conditions relatives à la transmission de vos données**.



Partie 2 - Documents à joindre et points d'attention

2.1 - À lire avant d'envoyer votre demande

- Le formulaire et ses annexes doivent être réceptionnés par BEE au plus tard le 1^{er} mars de chaque année pour les actions de l'année civile en cours. BEE dispose d'un mois pour accuser réception de ce formulaire. Cet accusé de réception reprend le numéro de référence du dossier ainsi que les coordonnées du gestionnaire de dossier.
- L'aide consiste en une prime forfaitaire de maximum 1.000 euros. Le montant de la prime ne peut dépasser le montant des dépenses effectivement réalisées dans le cadre des actions prévues dans la fiche de projet.
- En cas d'octroi, la nature des pièces justificatives à introduire auprès de l'administration pour le paiement du subside sera précisée dans la fiche de décision.
- Le présent formulaire doit être signé par une personne habilitée à engager la chambre de commerce ou le club d'affaires ou par le mandataire désigné par mandat officiel par une personne habilitée à engager la chambre de commerce ou le club d'affaires.

2.2 - À joindre à votre formulaire de demande

1. Une copie d'un extrait bancaire relatif au compte bancaire renseigné dans la Partie I du présent formulaire ;
2. Une déclaration signée mentionnant les subsides obtenus au cours de l'exercice fiscal en cours ainsi que les deux exercices fiscaux précédents (voir modèle en annexe au présent formulaire) ;
3. Le cas échéant, le mandat officiel d'une personne habilitée à engager la chambre de commerce ou le club d'affaires désignant le mandataire qui signe le présent formulaire ;
4. La convention de collaboration entre hub.brussels et la chambre de commerce ou le club d'affaires ;
5. La fiche de projet visée à l'annexe 2 de l'arrêté du 14 juillet 2022 dûment complétée par la chambre de commerce ou le club d'affaires ;
6. L'avis de hub.brussels relatif à la fiche de projet.



Partie 3 - Déclaration sur l'honneur et signature

3.1 - Déclaration sur l'honneur

Nous autorisons le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale compétent à faire procéder à toutes enquêtes et expertises nécessaires à l'examen de la présente demande.

Par ailleurs, nous déclarons avoir pris connaissance des dispositions contenues dans l'article 7, alinéa 4, de l'arrêté du Gouvernement du 14 juillet 2022 et nous engageons à en respecter les modalités.

Nous certifions que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont sincères, complets et véritables.

Lu et approuvé



Déclaration sur l'honneur à signer par le demandeur

Nous certifions que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont sincères, complets et véritables.

J'ai pris connaissance des [informations relatives au traitement des données personnelles](#) dans le cadre de cette demande d'aide et de la [politique de confidentialité](#) du site Internet de Bruxelles Economie et Emploi

Fait à

Date

Nom

Signature d'une personne habilitée à engager la chambre de commerce ou le club d'affaires

Qualité

